

# MANCEY : VILLAGE DU FUTUR - année 2021-

Notre village de Mancey se situe dans le département de Saône-et-Loire, entre vallons et coteaux, à l'ouest de Tournus. Il fait partie de la Communauté de communes « Entre-Saône-et-Grosne ».

Il se compose de 4 hameaux principaux, Mancey-Bourg, Dulphey, Charmes, Moulin-Mutin, ainsi que d'habitats dispersés en bord de rivière (la Natouze) et aux Rogniers, à flanc de coteau.

- **Nos paysages et équilibre écologique**

Notre territoire mérite une attention particulière de par son aspect géographique, économique et écologique (paysage varié, de coteaux et de plaines, avec en alternance forêts, vignobles, cultures céréalières, élevage, et zones d'habitation). Ce paysage dynamique représente un véritable potentiel et un bel équilibre qui exige d'être respecté et valorisé afin que faune, flore et activités humaines continuent à cohabiter en harmonie.

- **Notre patrimoine architectural et historique**

Château, Eglise St-Georges (chœur d'époque romane avec fresques), cadoles, lavoirs, caractère des maisons, pigeonnier d'époque médiévale...

Voie romaine, vestiges gallo-romains, tombeaux mérovingiens. Chemin des Moines (GR 76), parcours de mémoire de la Résistance, chemin de St Jacques ...

- **Notre population**

Au dernier recensement (2017), la population était de 387 habitants. En 2020, elle est de 404 habitants, grâce à l'arrivée de plusieurs jeunes ménages avec des enfants lors des deux dernières années notamment.

Les Mancéens sont très attachés à leur village, ils le montrent en participant depuis des années à des activités organisées par la Mairie, les associations et l'Assemblée des Habitants (ADH).

Mancey est attractif pour les habitants actifs qui exercent leur activité professionnelle sur place et dans les environs. Les anciens ne souhaitent pas quitter leur village.

L'une des caractéristiques de notre village est qu'il existe un brassage social au sein des habitants.

- certains sont natifs du pays, et d'autres se sont installés durablement depuis quelques décennies.

- les catégories socio-professionnelles représentées sont multiples : agriculteurs exerçant sur le territoire communal ou alentour (vigne, céréales, bovins, chèvres...), des salariés d'entreprises, des fonctionnaires, des professions libérales, des artisans, des commerçants, des artistes... qui pour la plupart travaillent à l'extérieur. On trouve enfin des jeunes scolarisés et des retraités.

- **Notre Economie locale**

Mancey est un village agricole avec une part importante de viticulture - AOC Macon-Mancey (2005). Globalement l'agriculture est représentée par une dizaine d'exploitations de taille différente, les plus importantes produisent du raisin (vinifié par la Cave coopérative), des céréales, des bovins, des fromages de chèvre..., d'autres, de taille plus réduite ont pour activité la pisciculture, l'apiculture, les herbes aromatiques...

Plusieurs artisans sont présents dans le village : ébénistes et menuisiers (3), métiers du bâtiment (3), plomberie (2).

Les professions du domaine social et de la santé sont présentes notamment avec la Maison d'Assistantes Maternelles de Dulphey.

L'activité touristique s'est développée avec la création de gîtes (4), de chambres d'hôtes (1) et avec l'auberge du Col des Chèvres.

- **Notre vie associative et culturelle**

- Animation de la bibliothèque

- L'association « la Table Ronde » a pour but d'une part, l'animation de la commune par des actions sociales, culturelles ou touristiques et d'autre part, la connaissance et la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement
- L'Amicale des Pompiers et la société de Chasse (vente annuelle boudin et tripes, buvette...)
- Le Centre Communal d'Action Sociale (tarot annuel, repas des Anciens, randonnée pédestre, aide aux activités culturelles pour les jeunes, vigilance sanitaire et lien auprès des Anciens...)
- La Maison d'Assistantes Maternelles (paniers malins, vente de chocolats, organisation de repas, kermesse, brocante...)
- L'association de parents d'élèves « les Loustics » attachée au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) (vente occasionnelle de produits...)

- **L'Assemblée des Habitants**

Créée en 2016 par des habitants avec le souci de se rencontrer, pour réfléchir aux besoins et impulser des initiatives pour le devenir du village.

- **Le Conseil municipal**

« Cette nouvelle municipalité s'est constituée avec l'ambition de mettre en œuvre une démocratie participative pour que le village reste vivant et ne perde pas son âme.

Soutenu par l'Assemblée des Habitants, chaque citoyen peut contribuer à l'élaboration des projets en relation avec la municipalité qui est engagée à :

- Faire fonctionner les commissions et groupes projets mixtes élus-habitants-associations
- Soutenir et valoriser les activités économiques du village.
- Promouvoir un esprit de solidarité et de responsabilité
- Faire prévaloir l'intérêt général sur l'intérêts individuels

Comme pour tous les sujets d'utilité générale, la construction du dossier « Villages du futur » a été coréalisé au sein des commissions ouvertes puis validé en conseil municipal du 17 septembre 2020. »

M. LE Maire

## **MANCEY : village du futur**

**L'avenir peut aussi bien nous conduire à n'être qu'un village dortoir si on ne fait rien, si les habitants restent passifs et se replient sur eux-mêmes, ou au contraire à devenir un village vivant, dynamique, répondant aux enjeux les plus contemporains et en recherche d'innovations sous l'impulsion des habitants et des élus.**

**L'échelle communale nous semble être aujourd'hui la dimension idéale pour amorcer de manière participative les transitions écologiques, économiques et sociales qui s'imposent partout dans le monde. Elle doit s'intégrer dans l'approche intercommunale et dans celle du bassin de vie.**

Habitants et élus de Mancey, nous sommes convaincus de la nécessité de :

- Relever ensemble, localement, les défis qui se posent à nous et tout particulièrement celui cruciale de la ressource en eau.
- Développer l'attractivité de notre village pour les années à venir par des activités sociales et culturelles ainsi que par une recherche d'ouverture aux autres et d'innovation dans différents domaines
- Donner envie et proposer à tous des opportunités de se regrouper dans des actions collectives et motivantes,
- Prendre et partager des responsabilités entre habitants, associations et élus pour co-construire de manière évolutive notre avenir et préparer les générations futures à prendre le relais
- S'engager dans des solidarités entre producteurs et consommateurs pour relever le défi de l'alimentation de demain

- Faire en sorte que chacun dans notre village puisse accéder à des services de proximité en fonction de ses besoins

## **Nos besoins**

**Ces besoins ont été exprimés par les habitants au cours des nombreuses réunions de l'Assemblée des Habitants, dans des groupes de travail ainsi que dans plusieurs consultations écrites auprès de la population du village :**

- Trouver de nouvelles ressources pour alimenter les activités de la commune
- Attirer des entrepreneurs ou des créateurs dans le domaine économique, touristique et culturel dans les années à venir dans le respect de chacun et de l'environnement
- Accéder à des facilités de communication numérique (fibre optique, ateliers de perfectionnement des compétences...)
- Développer au niveau local des sources alternatives d'énergie : photovoltaïque et biomasse
- Organiser la gestion de l'eau face aux difficultés locales et climatiques. Assèchement des cours d'eau ou inondations, irrigation, élevage
- Créer un cœur de village avec de nouveaux centres d'intérêts et des lieux de rencontres créant de la cohésion,
- Aménager dans le village un ou plusieurs espaces verts accessibles aux habitants (enfants, aînés...)
- Valoriser les paysages sur le territoire de la commune
- Aménager un tiers-lieu ou plusieurs en tenant compte des hameaux, dont les usages seront à définir par les habitants eux-mêmes
- Echanger des savoir-faire, participer à des activités socio-culturelles (théâtre, concerts, initiation aux nouvelles technologies...)
- Créer un habitat adapté pour nos anciens en prenant en compte une dimension intergénérationnelle et offrant l'accès à des services de proximité
- Accéder à des produits alimentaires locaux et de qualité à travers le développement de circuits courts/directs
- Trouver des alternatives à la voiture individuelle
- Sécuriser la traversée de Dulphey ( R.D. 215 )
- Faciliter les mobilités douces (marche, vélo...) et le covoiturage :
  - À l'intérieur de la commune entre les hameaux
  - Avec les centres-bourg voisins
- Disposer d'une organisation scolaire adaptée aux besoins émergents.

## **Les faits marquants dans la commune ces dernières années**

- **Création en 2016 d'un « Conseil des habitants », devenu « Assemblée des habitants »**  
*Exemples d'actions initiées au sein de l'Assemblée des Habitants (ADH) :*
    - *Participation au refus d'un hypermarché sur des terres agricoles de Tournus*
    - *Analyse des conséquences de l'implantation éventuelle des compteurs Linky dans le village*
    - *Information des habitants sur la gestion des déchets qui a permis une prise de conscience collective, invitation d'une personne de la ComCom et visite de l'usine de traitement de Chagny*
    - *Sécurité routière dans le village et état des problèmes de voirie. Première consultation des habitants à l'aide d'un questionnaire à remplir au porte à porte.*
    - *Organisation de débats entre les habitants sur des thèmes choisis par eux*
    - *Ébauche de mise en place de circuits courts/directs dans la commune*
- Au-delà, la conception de l'Assemblée des Habitants depuis sa création est de considérer que les problèmes, voire les contradictions qui ne manquent pas de paraître dans toute commune, ne sont pas des objets de conflits mais des chantiers de travail collectif à ouvrir.**

C'est aussi sur la base explicite de favoriser cet exercice, que la liste élue aux élections municipales s'est constituée.

Des habitants d'autres villages ont assisté aux réunions et des membres de l'Assemblée des habitants sont allés présenter l'ADH dans d'autres villages qui étaient intéressés.

**- Actions et animations initiées par « La Table Ronde » (culture et patrimoine)**

*Exemples :*

- *Relance de la fête patronale, la Saint-Georges*
  - *2016 : déguisement des enfants et mini-conférences sur le Moyen-Age*
  - *2017, 2018 et 2019 : chapiteau avec activités culturelles pendant une semaine en partenariat avec les Roulottes en Chantier de Nanton et avec les associations locales*
  - *2018 et 2019 : pièces de théâtre écrites, mises en scène et jouées par des habitants de Mancey (140 spectateurs), repas dansant le samedi soir, fête champêtre le dimanche. (annulation en 2020 à cause du confinement)*
  - *Animation du marché de Noël, décorations de Noël dans les 4 hameaux du village*
  - *Réfection d'éléments du patrimoine architectural de la commune (fontaine, lavoirs...)*
  - *Randonnée archéologique en partenariat avec la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus (SAAST)*
- Arrivée de la pyrale du buis en 2017 qui a ravagé tous les buis (forte couverture végétale de Mancey)**
- Accueil, accompagnement et intégration d'une famille albanaise (scolarisation et emplois dans le village) arrivée en 2017.**  
Les membres de la famille ont reçu une carte de séjour « vie privée et familiale » grâce à leur volonté d'intégration, à la solidarité et générosité des habitants, à l'engagement de la municipalité.
- Covid 19 et confinement**
- Des actions spécifiques ont été initiées par les habitants et la mairie pendant le confinement :**
- Communication avec les personnes isolées (par exemple : portage de livres...)
  - Actions de solidarité avec des producteurs locaux ou à proximité (organisation d'achats directs)
  - Information hebdomadaire des habitants par l'ADH sur les possibilités d'accès à des produits alimentaires locaux (Bulletins ADH Infos)
  - Regroupement de commandes par l'équipe travaillant sur les circuits courts (60 foyers ont passé commandes pendant cette période)

## LA DÉMARCHE "VILLAGES DU FUTUR"

**La démarche « Village du Futur » permettra :**

- **Une adéquation entre notre pratique, nos besoins, nos rêves et les moyens de les réaliser**
- **la prise en compte d'une dimension évolutive dans nos questionnements et dans nos projets avec un accompagnement dans la durée**

**Elle nous permettra aussi de :**

- **Mettre en évidence un exemple de pratiques démocratiques, collectives et innovantes pour affronter les enjeux écologiques, économiques et sociaux des prochaines années.**
- **Apprendre à agir dans l'incertitude**
- **Admettre qu'on peut se tromper (droit à l'erreur)**
- **Faciliter la synergie entre les acteurs locaux**
- **Amplifier et pérenniser la dynamique existante**
- **Réaliser ensemble un projet de village évolutif avec une ambition pour le long terme.**

Nous avons conscience qu'avec « Village du Futur » une porte est ouverte, une opportunité rare dans son approche se présente, nous voulons la saisir :

- Pour franchir un cap dans notre dynamique
- Pour accéder à des compétences que nous n'avons pas (élus et habitants), notamment pour bénéficier d'une expertise en ingénierie de projet
- Pour mieux s'orienter dans l'univers complexe des structures administratives et des procédures
- Pour accéder à des financements en rapport avec la thématique de chaque projet
- Pour conforter un modèle qui rende complémentaire une démarche citoyenne et la responsabilité du Conseil Municipal
  
- « Village du Futur » nous permettra de dépasser nos limites actuelles dans une vision d'avenir, en apportant un soutien effectif à notre démarche.
- La plus-value sera de rendre notre village encore plus attractif, encore plus convivial. Cela permettra que des responsabilités soient partagées par un éventail encore plus large de la population et que les réponses aux besoins ne restent pas cloisonnées au seul espace institutionnel.
- Cela facilitera la coopération avec d'autres collectivités.
- Un regard et un accompagnement extérieurs permettront de dépasser les blocages et de détecter des pistes non encore explorées.

## **LA DYNAMIQUE EXISTANTE AU SEIN DU VILLAGE**

Nous aspirons à ce que les initiatives qui façonneront notre village à court, moyen et long terme deviennent **un vrai mode de vie en commun**.

C'est dans cet esprit que nous avons formulé les besoins exprimés plus haut.

Pour améliorer les conditions et la qualité de vie dans notre village, nous, élus et habitants, souhaitons choisir des modes de développement adaptés et porteurs d'innovations :

- Faire une large part à la connaissance du terrain des habitants (proximité)
- Faire en sorte qu'habitants, associations et élus participent et se mobilisent pour co-construire des projets sur la base de la dynamique existante et en intégrant une dimension « innovation » technologique, sociale, culturelle et méthodologique
- S'ouvrir aux innovations en allant voir ce qui se passe ailleurs et en collaborant avec des partenaires qui ouvrent des voies nouvelles pour les villages
- S'inscrire dans une démarche de développement durable dans nos projets en conjuguant les volets économiques, écologiques et sociaux pour garantir un développement équilibré de la commune
- Assurer un suivi des projets dans la durée pour produire des résultats
- Ne pas confondre *autonomie* et *autarcie* dans nos modes de développement
- Travailler en partenariat avec d'autres communes, des collectivités territoriales, les représentants de l'Etat et des acteurs extérieurs pour éviter l'écueil de « l'entre soi » et pour s'inscrire dans une cohésion territoriale (SRCAE, SCOT, PLUi...)

Suite à la consultation des habitants, l'Assemblée des Habitants a validé plusieurs projets. Des groupes projets composés d'habitants ont commencé à travailler. C'est principalement sur ces projets déjà évoqués (voir paragraphe « besoins » et document en PJ « Compte rendu Conseil d'Habitants du 22 octobre 2019) que nous souhaitons un accompagnement « Village du Futur ». **Le Conseil municipal a fait sien ces projets et les a inscrits dans la réflexion du PLUI devant la Communauté de Communes. Ils sont menés au sein des commissions mixtes.**

- **« Energies renouvelables »**
  - Anticiper sur la transition énergétique en ayant recours à des sources d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune en prenant toutes les précautions relatives à la protection de l'environnement.
  - Diversifier les sources d'énergies nouvelles : solaire, biomasse, bois, méthanisation, hydrogène...
  - Améliorer les ressources financières de la commune (revenus liés à l'exploitation dans le cas d'une centrale photovoltaïque, économies réalisées sur la consommation d'énergie etc.)
  - Besoin foncier à envisager dans le PLUi
  
- **« Circuits courts/directs et espaces communs partagés »**
  - Mettre en place des circuits courts/directs (produits locaux et de qualité), à partir des pratiques existantes
  - Ouvrir un ou plusieurs espaces de convivialité (tiers-lieux) pour favoriser les rencontres, le faire-ensemble, les échanges de savoirs... dont les usages seront à définir par les habitants (formation au numérique, discussions et rencontres à thèmes, jeux pour les jeunes, ateliers théâtre, décoration, échanges de savoirs...)
  - Contribuer à l'animation de la commune
  - Besoins « foncier et/ou bâti » prévisibles à envisager dans le PLUi
  
- **« Garder nos Aînés dans le village »**
  - Rompre l'isolement des personnes âgées (souvent des femmes seules mais pas seulement...), sécuriser leur environnement, leur permettre de rester autonome le plus longtemps possible dans un environnement familial et sécurisé.
  - Mettre à disposition des logements adaptés et apporter les services nécessaires en veillant à la faisabilité du projet
  - Maintenir une diversité de population et une communauté intergénérationnelle dans le village
  - Besoins « foncier et/ou bâti » à envisager dans le PLUi.
  
- **Ecologie/biodiversité et aménagement de l'espace :**
  - Projet de protection de la zone humide de Dulphey
  - Aménager les paysages et les espaces verts sur le territoire de la commune : zones humides, haies et chemins, espaces boisés...
  - Droit de préemption à prévoir pour la zone humide ...
  - Conduire une réflexion sur un projet « Cœur de village »
  - Etudier les faisabilités de réduction des impacts de l'aléa climatique sur la ressource en eau

|   |
|---|
| <b>INSTAURATION D'UNE DÉMARCHE COLLECTIVE, PARTICIPATIVE ET OUVERTE</b> |
|---|

- L'Assemblée des habitants est une réalité inscrite dans la vie de la commune depuis 2016. Pas moins de 170 personnes ont répondu au questionnaire afin de participer à la définition des besoins et des projets dans le cadre du PLUi<sup>1</sup>. Les habitants ont exprimé leurs souhaits pour le village.
- A partir des résultats de cette enquête des groupes de travail ouverts à tous les habitants se sont constitués :
  - . Groupe de travail « Circuits courts et espaces communs partagés » (8 membres)
  - . Groupe de travail « Garder nos Anciens dans le village » (10 membres)
  - . Groupe de travail « Energies renouvelables pour Mancey » (5 membres)
  - . Groupe de travail « Zone humide, espaces verts et paysages » (en cours de constitution...)

<sup>1</sup>(A noter qu'il y a 335 électeurs et que 164 s'étaient déplacés pour les élections européennes en 2018)

- En marge du questionnaire, un nombre important d'habitants a émis des besoins à plusieurs ou à titre individuel. Ils ont été examinés et répertoriés par l'Assemblée des habitants.
- Le précédent Conseil municipal s'est déclaré en accord avec les projets approuvés par les habitants et les a portés devant la Communauté de communes dans le cadre du projet de PLUi.
- L'équipe municipale nouvellement élue a inscrit dans son programme son engagement vis-à-vis de ces projets.

### **Nos partenaires**

- la Région Bourgogne-Franche-Comté.
- le Conseil départemental de Saône et Loire
- la Communauté de communes « Entre Saône et Grosne »
- l'Etat.
- l'Union Européenne (fonds européens, réseau Natura 2000...)
- des partenaires mutualistes..., des fondations...

Les habitants de la commune de Mancey